

du 30/07/09

**Nombre**

de conseillers en exercice	9
de présents	9
de votants	9

L'an deux mille neuf et le trente juillet à 10 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

**Objet**

**Non** à l'implantation  
d'éoliennes sur la  
commune

Étaient présents : Mr. Roger BRUN, .Bernard CRUEIZE, Mme Sylvie CRUEIZE, Mr Guy ENSUQUE, Eric MALHERBE, Robert RAYNAL, Mlle Denise ROUEL, Mr Jacques THIOT, Urbain Vigier

Absents : MM,

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Guy ENSUQUE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire, Eric MALHERBE, informe le conseil municipal de l'avant projet d'implantation de 40 éoliennes sur la commune de PRINSUEJOLS, en limite de la commune de MARCHASTEL, coté RIEUTORT d'Aubrac.

Nota- le maire certifie que la convocation du conseil avait été faite le 16/07/2009

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Refuse l'étude d'une potentielle ZDE (zone de développement d'éolien) sur la commune

- Les raisons invoquées sont les suivantes

.....La géographie du territoire communal est un patrimoine à préserver en tout point.

.....La présence du chemin de Saint Jacques fait qu'il serait désagréable d'offrir aux randonneurs un paysage de pylônes éoliens dans un site unique de l'Aubrac

.....Les éoliennes ne sont pas compatible avec la protection des paysages du futurs parc régional de l'Aubrac

.....  
ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre  
Fait à Marchastel le 30/07/2009  
Le Maire,

Acte rendu exécutoire, après dépôt ou transmission en Préfecture le 30 juillet 2009 et publication ou notification le 30/07/2009